

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 004/PLD/CPN/CE/SISM/19**

Le Président Idriss Deby, par l'intermédiaire de son Cabinet envoie, le 16/9/2019, au Président de la Commission Électorale Nationale dite «Indépendante» (CENI) deux ordres : Organiser les élections législatives et communales au plus tard janvier 2020 et réviser le Code électoral promulgué par le même Deby en juillet 2019 pour se conformer à ses ordres. De fait, Idriss Deby Itno a fait voler en éclat tout esprit de consensus avec la classe politique et retrouvé sa vraie nature de dictateur qui a gouverné le Tchad, depuis bientôt 30 ans, par les menaces, la terreur et les violations massives des droits et des lois.

Le Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) dénonce avec la dernière énergie les ordres donnés au Président de la CENI qui signifient qu'il faut organiser, à la va vite, des élections calamiteuse, sans recensement électoral, sur la base des listes électorale tronquées, frauduleuses, dans une partie du pays soumise à l'État d'urgence et par une CENI inféodée au pouvoir MPS, comme d'habitude !

Le PLD exige :

1. L'organisation d'un vrai recensement électoral enrôlant tous les jeunes Tchadiens qui ont atteint leur majorité pendant les quatre dernières années (2016 – 2019). ;
2. La lever de l'état d'urgence instaurée dans les provinces où les violations massives des droits de l'homme sont opérées par les forces de défense et de sécurité à qui Idriss Deby Itno a délivré un permis de tuer ;
3. L'expertise des applications et logiciels de traitement des données électorales installées dans les machines du Bureau Permanent des Élections (BPE) ;
4. Le respect des termes et des clauses consensuelles de la loi 033 du 22 juillet 2019, portant code électoral ;
5. Exige de la CENI la publication, dans les meilleurs délais, le chronogramme des élections ;
6. Que Idriss Deby Itno cesse toute forme d'ingérence dans les affaires de la CENI ;

Dans les cas échéant, le PLD demande aux partenaires techniques et financiers du Tchad de cesser toute forme de contribution à l'organisation calamiteuses des élections qui ne seront ni consensuelles et moins encore transparentes.

N'Djaména, le 24 septembre 2019

**Le Secrétaire à l'Information, à la Sensibilisation et à la Mobilisation,**



**DJASSIRA NGAR**